



## Site repertoire-or-professionnel

Par **Georges**, le **12/06/2012 à 16:42**

Bonjour,

Suite à un mail proposant un service d'inscription, présenté comme étant entièrement gratuit à un annuaire Internet de société ([www.xx-or-prof.com](http://www.xx-or-prof.com)), et après avoir rempli un document ou effectivement il est noté en petit qu'il s'agit d'un service payant (65 €/mois et que nous sommes abonnés pour 2 ans) nous venons de recevoir une facture de 780 € à régler d'ici 30 jours. Bien entendu, il n'a jamais été question pour nous de payer une présence dans un annuaire aussi bon soit-il à ce prix là.

De plus, la prestation décrite ne correspond en rien à celle affichée sur ce fameux portail (pas de lien internet vers notre site, pas de référencement par type de métier, plan d'accès faux (pas la bonne ville) téléphone faux, et adresse mail fausse aussi).

Par contre, effectivement ce qui se révèle être un contrat a bien été signé.

Je souhaiterais connaître sont les procédures à suivre pour dénoncer leurs activités et ne pas payer évidemment.

Merci pour vos réponses.

Cordialement.

Par **pat76**, le **12/06/2012 à 17:37**

Bonjour

Vous avez constaté à quelle société vous avez à faire et l'adresse de son siège social?

Voyez ci-dessous.

#### INFORMATIONS ET CONDITIONS D'UTILISATION:

Vous êtes actuellement connecté au site web [Repertoire-Or-Professionnel.com](http://Repertoire-Or-Professionnel.com) édité par :

Vademecum Ltd. société immatriculée en tant que Société Commerciale Internationale en République des Chypre, dont le siège social est situé Strovolou 77, Strovolos Center, 2<sup>e</sup> étage, Bureau 204, 2018 Nicosie .

Fax : 0810 210 141

L'hébergement est assuré par Moniker Online Services LLC.  
20 SW 27th Ave.  
Suite 201  
Pompano Beach, Florida 33069  
U.S.A.

#### Données personnelles et protection de la vie privée

Le site [www.Repertoire-Or-Professionnel.com](http://www.Repertoire-Or-Professionnel.com) ne demande pas d'enregistrement nominatif à ses visiteurs et ne procède à aucun enregistrement nominatif pour la simple consultation de ses pages.

Vous bénéficiez de la possibilité d'accéder et de rectifier les informations qui vous concernent. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer cette faculté et obtenir communication des informations répertoriées, veuillez nous contacter à l'adresse électronique suivante : [info@Repertoire-Or-Professionnel.com](mailto:info@Repertoire-Or-Professionnel.com) ou par fax au numéro suivant : 0810 210 141

- Accès :

Le responsable des traitements mis en œuvre est Vademecum Ltd.. Toute personne, justifiant de son identité, peut interroger le responsable de notre fichier pour savoir s'il détient des informations sur elle et, le cas échéant, en obtenir communication.

- Rectification :

Vous pouvez faire rectifier, compléter, actualiser ou effacer des informations qui vous concernent lorsqu'ont été décelées des erreurs, des inexactitudes ou la présence de données que vous ne souhaitez pas voir figurer dans notre base de donnée.

- Opposition :

Vous avez la possibilité de vous opposer à figurer dans notre fichier. Toute personne peut refuser, sans avoir à se justifier, que les données qui la concernent soient utilisées à des fins de prospection, en particulier commerciale.

Par ailleurs, [Repertoire-Or-Professionnel.com](http://Repertoire-Or-Professionnel.com) utilise la technique des cookies en vue d'établir des statistiques d'audience. Un cookie ne permet pas d'identifier l'internaute, mais d'enregistrer des informations relatives à sa navigation sur un site (les pages consultées, la date et l'heure de la consultation, ...etc.) qui seront lues lors de visites ultérieures.

Nous vous informons que vous pouvez vous opposer à l'enregistrement de cookies ou être

prévenu avant d'accepter les cookies, en configurant votre ordinateur de manière appropriée.

Par **Georges**, le **13/06/2012** à **09:19**

Oui apres coup. Et qu'en concluez-vous ?

Par **pat76**, le **13/06/2012** à **15:45**

Bonjour

J'en conclue qu'il ne sera pas facile pour vous de vous faire rembourser. Par contre indiquez à votre banquier de n'accepter aucune demande de paiement ou de prélèvement émanant de cette société afin de vous éviter de très désagréables surprises.

Vous pouvez prévenir les services de la répression des fraudes de la situation.